



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## MCA-BENIN II

### ACQUISITION ET INSTALLATION DE STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES SUR LES QUATRE SITES DE CENTRALES SOLAIRES PV



PP5-COM-PRISP-21 Bis

UR

Date de publication de la demande de cotation : 29 Novembre 2019

Date limite initiale de remise des cotations : 16 décembre 2019

Date limite effective de remise des cotations : 16 décembre 2019

BULLETIN N°1 DES QUESTIONS & REPONSES (questions 1 à 17)

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
1		<b>Description des équipements à fournir</b>	La proposition devra-t-elle rédigée en français ou pouvons-nous le faire en anglais ?	La langue de la proposition est le français
2			La formation peut-elle être donnée en Anglais ?	Non, la formation doit être donnée en Français
3		Page 19	La formation peut-elle être dispensée sur le lieu de travail lors de la construction des installations ?	Le Fournisseur doit remettre avec l'équipement la documentation technique d'exploitation et le dossier technique de

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
				<p>l'ensemble du système.</p> <p>Il doit assurer la formation à l'exploitation et à la maintenance 1<sup>er</sup> degré de l'ensemble du système            Cette formation se fera sur chaque site.</p>
4			Les travaux de construction et de terrassement nécessaires pour installer l'équipement, installer des clôtures de protection, devront-ils être inclus dans notre proposition ou pourront-ils être réalisés par le projet conformément à nos instructions ?	Les travaux de construction et de terrassement nécessaires pour installer l'équipement, installer des clôtures de protection doivent être réalisés par le Fournisseur, donc inclus dans l'offre
5			Le transport des équipements sur les sites d'installation est-il assuré par le projet ?	Le transport des équipements sur les sites d'installation est assuré par le Fournisseur
6			Compte tenu des alertes de sécurité internationale dans certaines régions du pays, existe-t-il la possibilité de surveillance permanente de l'installation et de l'équipe de formation jusqu'à la fin des travaux ?	<p>S'il le juge nécessaire, Il revient au Fournisseur de prendre les mesures et dispositions pratiques y compris de sécurité nécessaire pour assurer la réalisation des installations dans le cadre du Marché.</p> <p>Après la réception des stations installées, le gardiennage et la surveillance des équipements n'est pas de la responsabilité du Fournisseur.</p> <p><i>Il convient de mentionner que le risque sécuritaire au Bénin n'est pas singulier ni particulier. Il est comme dans tous les pays du monde.</i></p>

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
7			<p>Les déplacements locaux peuvent-ils être fournis par le projet ?</p> <p>Existe-t-il des hébergements sûrs à la proximité des sites d'installation ?</p> <p>Peut-on combiner les capteurs de vent et ces capteurs peuvent-ils être à ultrasons ? Ce type de capteurs garantit de meilleures performances et une maintenance réduite car ils ne comportent aucune pièce mobile susceptible de l'user ?</p>	<p>Non, les déplacements locaux sont à la charge du Fournisseur</p> <p>Oui</p> <p>Oui</p>
8			Les capteurs de températures et d'humidité relative peuvent-ils être combinés en un seul capteur ?	Non : Pour des raisons de fiabilité et pour des facilités de maintenance
9			La couverture GSM/GPRS est-elle garantie sur les sites d'installation ?	Oui
10		Page 17	Où doit être installé le PC d'acquisition des données ?	Dans les locaux de MCA-Bénin II à Cotonou
11		Page 9 & 11	Pour ce qui concerne le délai d'exécution du contrat, selon le paragraphe IV du cahier des charges, ceci est de : Huit (08) semaines à compter de la date de signature du Contrat lorsque dans le bordereau en annexe il est de 4 semaines(livraison)+1 semaine(installation)+0 semaine (formation).	Le délai de livraison est de Huit (08) semaines à compter de la date de signature du Contrat : Quatre (4) semaines pour la livraison et Quatre (4) semaines pour l'installation sur les quatre (04) sites et la formation

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
			<p>Veillez donc nous confirmer que le délai de livraison peut être lus de 4 semaine.</p>	
12	Annexe A.2	Page 8	<p>Il est demandé de coter une livraison en CIP 2010 (bordereau de prix Annexe A.2.) avec livraison sur le site du MCA-Bénin II dont l'adresse figure dans la consultation.</p> <p>Pouvez-vous nous confirmer qui prend en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la livraison du matériel entre l'aéroport de Cotonou et le site du MCA-Bénin II</li> <li>- la livraison du matériel sur les différents sites des centrales solaires.</li> </ul>	<p>Le Fournisseur</p> <p>Le Fournisseur</p>
13	Période de garantie	Page 4	<p>Il est indiqué que, pendant la phase de garantie, la maintenance préventive sera à la charge du Fournisseur.</p> <p>Pouvez-vous préciser qui prend en charge la maintenance corrective.</p> <p>Est-ce que le Fournisseur doit prendre en charge les éventuelles interventions sur site et la remise en service de la station après réparation ou échange de la pièce défectueuse ?</p>	<p>Pendant la période de garantie la maintenance aussi bien préventive que corrective est à la charge du Fournisseur</p> <p>Oui</p>

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
			<p>Il est précisé que le délai de réparation ou de remplacement pendant la période de garantie ne doit pas excéder 15 jours.</p> <p>A partir de quand débute ce délai : lorsque le matériel défectueux est retourné chez le Fournisseur ou lorsque la panne est constatée par le client ?</p>	A partir de la date de la déclaration de la panne par le Bénéficiaire (client)
14			<p>Lot de pièces de rechange</p> <p>le délai de 15 jours maximum pour la réparation nécessite d'avoir un stock de pièces détachées sur site .</p> <p>Est-ce que le lot de pièces de rechange sera commandé au début du projet ?</p>	Non
15			<p>Nous souhaiterions soumettre une offre pour le projet mentionné en objet d'email. Afin de vous transmettre notre meilleure offre, serait-il possible de décaler la date limite de soumission au Vendredi 20 Décembre ?</p>	Non
16	Monnaie de la cotation	Page 11	<p>Dans le paragraphe II, il est indiqué que la monnaie de la cotation est le Dollars US. Or dans le Bordereau des Prix pour les pièces de rechange à fournir, la monnaie indiquée est le FCFA.</p> <p>Merci de clarifier.</p>	Monnaie de la Cotation est le Dollars US

N°	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
17	Monnaie de la cotation		Peut-on faire une cotation en Euros ?	Non, la monnaie de la Cotation est le Dollars US

Cotonou le 12 décembre 2019




**Gabriel DEGBEGNI**  
**Coordonnateur National**